



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 27 AVRIL 2023  
Législature 2020-2025  
Salle du Conseil municipal



**Présent-e-s**

**Exécutif :**

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

**Bureau du Conseil**

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

**Conseillère municipale**

Mme Michèle TISCHHAUSER	Vice-présidente
-------------------------	-----------------

**Conseillers municipaux**

M. Sébastien DORAND  
M. André FERREZ  
M. Alexandre SIZONENKO  
M. Bastien STAUFFER  
M. Robin VIDONNE  
M. Éric WYSS

**Excusé-e-s**

M. Jorge VARELA

**Absent-e-s**

–

**Procès-verbaliste**

Mme Emmanuelle MAIA



**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 23 mars 2023
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Projet de délibération – DM\_2023\_37 – Adoption du règlement du Conseil municipal de la commune de Gy
6. Projet de délibération – DM\_2023-38 – Adoption du règlement en matière d'indemnités versées au président, vice-président, ainsi qu'aux membres du Conseil municipal de la commune de Gy
7. Présentation des comptes 2022 dans leur intégralité et des crédits budgétaires 2022
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers



**Le Président** ouvre la séance à 19h16 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous. Il annonce les personnes excusées.

### 1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

En l'absence de toute remarque, l'ordre du jour est considéré comme approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

### 2. Approbation du procès-verbal du 23 mars 2023

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 23 mars 2023.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### 3. Communications du Maire et des Adjointes

Le Président passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

#### M. Antoine Cornut

##### ORPC Seymaz

Le 28.3.2023, **M. Antoine Cornut** a assisté à la présentation des comptes 2022 de l'ORPC Seymaz. Le budget prévoyait un total de charges de Fr. 297'630.-. Les comptes se soldent sur un total de charges de Fr. 333'483.-, essentiellement dû à l'acquisition d'un véhicule.

*Arrivée de M. Alexandre Sizonenko.*

La participation de Gy pour l'ORPC Seymaz pour l'exercice 2022 était budgétée à Fr. 7'188.- (Fr. 7'132,55 de dépense réelle). Les comptes sont équilibrés et bien tenus.

##### Crèche (GIPE)

Le 3.4.2023, **MM. Antoine Cornut** et Sébastien Dorand ont assisté à la présentation des comptes 2022 de la crèche. La commune avait budgété une subvention par place de Fr. 29'906.-. Le résultat 2022 est de Fr. 27'715.-. La bonne performance financière de la crèche est à saluer. Pour mémoire, la subvention des communes couvre en réalité le déficit qui, pour 2022, s'élève à Fr. 1'121'700.-.

#### Mme Magali Ouedraogo

##### Anniversaires

Nous nous sommes rendus, avec Mme Danièle Yakoubian et M. Antoine Cornut, fêter les anniversaires de :

Alexandra Delarue, 80 ans ;

Éliane Holzer, 80 ans ;

Alice Chollet, 90 ans.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à nous rendre auprès de nos aînés pour leur fêter, comme il se devait, leur anniversaire.

##### Trois-Chêne Emploi

Nous avons reçu des membres de l'équipe de conseillères en insertion professionnelle de Trois-Chêne Emploi qui nous ont présenté leur travail.

Actuellement, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Jussy, Meinier, Puplinge, Presinge et Vandœuvres font partie de cette structure destinée à tous leurs habitants en quête d'un emploi ou d'un apprentissage.

Ce programme pourrait bénéficier à notre population et nous nous renseignons pour en faire partie.

##### Déchetterie

Les travaux ont bien avancé. D'ici la semaine prochaine, l'éco point sera fini et l'inauguration aura lieu le 12 mai lors de la journée Nature à Gy.

### Petit-déjeuner des aînés

Le premier petit-déjeuner des aînés a eu lieu le 24.3.2023 et s'est très bien déroulé ; les aînés étaient très contents. **Mme Magali Ouedraogo**, M. Antoine Cornut et M. Sébastien Dorand étaient présents à cet événement qui a réuni une trentaine de convives.

### Mme Danièle Yakoubian

#### Transport des jeunes à Bois-Caran

Nous avons rencontré les TPG le 21 avril concernant le transport des élèves de Gy jusqu'à Bois Caran. Il n'est pas possible d'avoir un bus réservé, en tout cas jusqu'en 2025.

Depuis la rentrée de janvier, les élèves de Gy ont la possibilité d'emprunter le bus A à 7h57 à Gy, arrêt Temple, de descendre à Meinier, arrêt Tour à 8h03, et de prendre ensuite le bus articulé 39 qui arrive 6 min après. Ce bus spécifique s'arrête à Bois-Caran, contrairement à la course habituelle du 39. Il a une capacité de 110 places, ce qui devrait suffire pour transporter à terme les élèves des trois années du cycle de Gy et de Meinier.

S'ils ne peuvent pas prendre ce bus, les élèves ont la possibilité, comme ils l'ont fait en début d'année, de descendre aux arrêts de Rouette, Bonvard, Crêt-de-la-Capite ou Capite pour prendre le 38.

Au retour, les élèves doivent emprunter le 38 et descendre aux arrêts Capite, Crêt-de-la-Capite, Bonvard ou Rouette pour prendre le A.

Sur une remarque de **M. Bastien Stauffer**, **Mme Danièle Yakoubian** précise que le trajet entre Gy et Bois Caran, malgré le transfert de bus, est plus court qu'entre Gy et la Gradelle.

Nous allons adresser un courrier aux parents des 8<sup>e</sup> et des 9<sup>e</sup> pour les informer.

#### Soirée jeux du 31 mars 2023

31 enfants ont participé à la soirée. L'ambiance était bonne, les pizzas ont été bien appréciées, les jeux également.

#### Chasse aux œufs du 7.4.2023

Très bonne participation des enfants et de leurs parents, malgré la météo. Nous étions trois à 8h du matin pour cacher les 250 œufs. Du renfort est arrivé plus tard pour préparer la salade d'œufs qui a eu un grand succès.

#### Demande d'autorisation de construire

Une demande d'autorisation de construire complémentaire a été déposée pour l'immeuble Pré de la Mottière, au chemin de Beaupré. Il s'agit de petites modifications, fenêtres et terrasses côté nord, installation de panneaux solaires noirs sur un pan de toit, ajout de mezzanines dans deux appartements. **Mme Danièle Yakoubian** tient les plans de ces modifications à la disposition des élus intéressés.

#### Courrier de Mme Guita Kelly

Une commission urbanisme réduite s'est réunie le 12 avril pour préparer une réponse à Mme Guita Kelly. Celle-ci sera signée par le Président du Conseil municipal, le Président de la commission urbanisme et **Mme Danièle Yakoubian**.

## **4. Communications du Bureau**

**Le Président** distribue aux élus le projet de délibération soumis par M. Bastien Stauffer. Bien que ce projet de délibération ait été déposé dans les délais, il n'a pas été inscrit à l'ordre du jour de la présente séance car tous les documents y relatifs avaient été préparés avant le départ en vacances de Mme Myriam Rivollet. M. Bastien Stauffer fait, dans cette délibération, référence aux art. 39 à 41 du nouveau règlement du Conseil municipal. Or le nouveau règlement n'a pas encore été approuvé formellement, ni par le Conseil municipal, ni par le Conseil d'État. C'est donc l'art. 24 du règlement en vigueur qui s'applique, celui-ci ne prévoit pas de mettre la proposition de délibération de M. B. Stauffer à l'ordre du jour d'une séance plénière. Cette délibération sera

présentée lors de la prochaine séance du conseil. Les Conseillers municipaux la recevront par e-mail avec la convocation pour la séance du 11.5.2023.

**Le Président** donne lecture de l'entrée en force du vote du 15.2.2023 de l'AG de ACG relatif à l'octroi à la Ville de Genève d'une subvention d'investissement de 4 mio destinée à la rénovation des machineries du Grand-Théâtre.

Arrivée de M. Robin Vidonne.

Le Conseil municipal devra, lors de sa prochaine séance, élire les Président, Vice-président et Secrétaire du Bureau. Seule une personne a, à ce jour, fait acte de candidature pour le poste de Vice-président. La présidence est toujours vacante. **Le Président** donne lecture de l'art. 9 LAC B6 05, puis des art. 94 et 95. Il demande aux candidats de s'adresser au Secrétariat général.

**5. Projet de délibération DM\_2023-37 – Adoption du règlement du Conseil municipal de la commune de Gy**

**M. Sébastien Dorand** explique que les travaux en commission ont été faits de concert avec l'ensemble des élus et le Bureau. Il propose au Conseil municipal d'approuver les deux projets de délibération.

En l'absence d'autres remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM\_2023-37.

**À l'unanimité (7 voix), le Conseil municipal accepte la délibération DM\_2023-37.**

**6. Projet de délibération DM\_2023-38 – Adoption du règlement en matière d'indemnités versées au président, vice-président, ainsi qu'aux membres du Conseil municipal de la commune de Gy**

En l'absence de toute remarque ou question, **le Président** donne lecture de la délibération DM\_2023-38.

**À l'unanimité (7 voix), le Conseil municipal accepte la délibération DM\_2023-38.**

**7. Présentation des comptes 2022 dans leur intégralité et des crédits budgétaires 2022**

**M. Éric Wyss** rappelle que le Conseil municipal approuvera les comptes de l'exercice 2022 lors de sa prochaine séance, le 11.5.2023. La CF se réunira le 8.5.2023 pour étudier ceux-ci en détail. **M. Éric Wyss** présente succinctement le suivi budgétaire en format 2F 2N en dispensant quelques explications sur les dépassements et recommande aux élus de prendre connaissance des différents éléments (bilan, compte de résultat, investissements).

Tous les amortissements complémentaires votés par le conseil ont pu être réalisés. De manière générale, les recettes fiscales 2022 sont inférieures au budget, auxquelles s'ajoute la réévaluation du PF. La commune a aussi été un fort contributeur à la péréquation financière, dont le calcul se base sur deux années antérieures.

Sur une remarque de **M. Bastien Stauffer** par rapport aux recettes fiscales budgétées, **M. Antoine Cornut** précise que le résultat de l'exercice 2022 est positif grâce notamment à la réévaluation du PF ; il s'agit d'un résultat comptable. Mais l'année n'a pas été très bonne en termes de recettes fiscales, particulièrement pour les PP.

Le patrimoine a donc doublé ? demande **M. Alexandre Sizonenko**.

**M. Antoine Cornut** propose aux élus de réserver leurs questions pour la séance de la CF.

Les recettes fiscales présentent une augmentation de 20% ? demande encore **M. Alexandre Sizonenko**.

**M. Éric Wyss** indique que toutes les réponses seront apportées lors de la séance de la CF, pour laquelle il recommande aux élus de préparer leurs questions.

**M. Alexandre Sizonenko** demande si la CF n'est pas censée se réunir trois ou quatre semaines avant l'approbation des comptes.

**Mme Myriam Rivollet** rappelle qu'en 2022, la présentation des comptes et leur approbation avaient été faites lors de la même séance.

Les élus qui ne pourraient pas participer à la séance du 8.5.2023 enverront leurs questions par e-mail, suggère **M. Éric Wyss**.

Sur une question de **M. Sébastien Dorand**, **M. Éric Wyss** lui confirme qu'il sera invité à la séance de la CF au titre de Président de la commission ad hoc. Celle-ci ne sera dissoute formellement qu'après l'approbation, par le Conseil d'État, du nouveau règlement du Conseil municipal, ajoute **Mme Myriam Rivollet**.

## **8. Comptes rendus des commissions**

### **Jeunesse (CJ)**

**M. Jérôme Lardenois-Robert** indique que la CJ ne s'est pas réunie. En dehors des deux événements évoqués par **Mme Danièle Yakoubian**, il souligne le fait que seulement trois élus ont mis en place la chasse aux œufs. Il remercie Mme Michèle Tischhauser pour son aide précieuse lors de la mise en place de l'apéritif-repas qui a suivi et M. Antoine Cornut pour avoir servi l'apéritif. En dehors des personnes précitées, personne ne s'est proposé, ce qui est vraiment dommage.

**M. Jérôme Lardenois-Robert** a fait part de sa position aux membres de la CJ, qui sont d'accord avec lui. Dorénavant, la CJ réfléchit à sa position et sa participation au sein des animations des autres commissions. Il est regrettable d'en arriver là, mais cela fait plusieurs fois que cette commission sollicite de l'aide, et plusieurs fois qu'ils se retrouvent très peu à travailler. Les commissaires sont tout simplement usés.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Mme Danièle Yakoubian** précise qu'elle n'a pu participer à la séance d'organisation des promotions. La manifestation aura lieu le vendredi 30.6.2023 à Presinge ; la participation des élus de Gy sera ultérieurement sollicitée.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

### **Environnement (CE)**

**M. Bastien Stauffer** résume la dernière séance. La prochaine Journée Nature à Gy aura lieu le 12.5.2023. Première partie (entre 14h et 16h-16h15) pour les enfants de l'école pour qui quelques animations et une présentation autour de la déchetterie sont prévues. Et, surtout, la mise en place d'une charte pour la haie comestible ainsi que le petit panneau indicatif, sur des ardoises, en cours de finalisation, qui sera très joli. Un goûter suivra, à 16h30. Puis échange et découverte ouverts à la population autour des divers projets mis en avant au cours de cette journée. Mme Géraldine Gavillet, du GOBG, présentera le projet « nids d'hirondelles », les îlots comestibles et panneaux explicatifs seront inaugurés par la population, ainsi que la déchetterie. L'apéritif sera servi à 18h. Les membres de la CE seront présents et accueilleront avec plaisir les autres commissions ou l'Exécutif.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### **Sociale (CS)**

**M. André Ferrez** n'a rien à annoncer.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

### **Patrimoine communal (CPC)**

**Mme Michèle Tischhauser** indique que la commission attend une réponse de M. Arnaud Claudé, gérant du tea-room, concernant le remplacement, ou non, du mobilier.

La CPC devra revoir le règlement du cimetière, vu le changement de la taille des lettres du nouveau columbarium.

Le jardin du souvenir, auquel il ne manque plus que les plantes, est très beau.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

#### Finances (CF)

**M. Éric Wyss** rappelle que la prochaine séance est fixée au 8.5.2023. Les élus ne doivent pas hésiter à transmettre leurs questions.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

#### Urbanisme (CU)

La CU doit planifier une autre date pour sa séance, annonce **M. Alexandre Sizonenko**.

Le projet de réponse à Mme G. Kelly ayant été rédigé par la CU, il a ensuite été mis en forme par Mme Myriam Rivollet. **M. Alexandre Sizonenko** donne lecture du texte.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

#### Dons & subventions (CDS)

**M. Éric Wyss** annonce que la CDS s'est réunie le 27.3.2023. Le thème sélectionné cette année est « écologie et environnement ». Il est vrai que durant le premier trimestre, la commission a reçu peu de demandes de la part des associations. La CDS a présélectionné un seul dossier sur ceux qu'elle a reçus. Les commissaires, qui ont aussi convenu de se renseigner eux-mêmes sur des associations œuvrant dans le thème précité, que ce soit en Suisse ou à l'étranger, espèrent recevoir plus de demandes ces prochains mois.

Avec la mise en ligne du nouveau site Internet de la commune, Mme Carole Chollet a mis en place un nouveau processus pour les demandes des associations, qui est beaucoup plus simple pour celles-ci et commun à toutes les communes genevoises.

**Le Président** ouvre la discussion.

**M. Sébastien Dorand** rappelle qu'il a transmis un article de presse sur une association à but environnemental, qui fait actuellement face à des difficultés financières et demande si un don peut lui être versé.

Ce dossier sera examiné par la CDS, confirme **M. Éric Wyss**.

**Le Président** encourage les élus, qui connaîtraient des associations en rapport avec le thème 2023, à ne pas hésiter à proposer celles-ci.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

#### Ad hoc week-end sortie du Conseil municipal

**Mme Michèle Tischhauser** a envoyé hier un message à tous les élus concernant ce week-end des 7-8.10.2023. La confirmation de tous est attendue d'ici le 4.5.2023, afin de réserver rapidement les billets du Glacier Express.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

#### Règlement & indemnités du Conseil municipal

**M. Sébastien Dorand** attend désormais l'approbation du Conseil d'État.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

## 9. Dates des prochaines séances

**Le Président** rappelle les prochaines dates à agender.

- Commission Patrimoine – à fixer.
- Commission Finances – 8.5.2023 à 19h à la Mairie.
- Commission Environnement – à fixer.
- Commission Sociale – 8.5.2023 à 18h à la Mairie.
- Commission Jeunesse – à fixer.
- Commission Urbanisme – à fixer.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 12.6.2023 à 19h à la Mairie.
- Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – néant.
- Commission ad hoc sortie du CM – à fixer.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – le 11.5.2023.

## 10. Propositions individuelles et questions

Néant.

## 10. Divers

**Mme Michèle Tischhauser** remercie le secrétariat, et Mme Carole Chollet en particulier, pour le nouveau site Internet de la commune. C'était un sacré travail, et le rendu est très bon. Que ce site vive !

**Mme Michèle Tischhauser** a assisté hier soir à l'assemblée du comité de Communes-École. Le bilan fait apparaître un total de 820 inscriptions pour 88 cours ouverts, dont 13 complets pour le sport. Pour le second semestre, les chiffres provisoires affichent 771 inscriptions pour 86 cours, dont 14 complets pour le sport. Les nouvelles administratrices ont profité des portes ouvertes de novembre 2022 pour visiter les salles de cours, dont la salle Gyvi, qu'elles ont trouvée très accueillante. Les administratrices remercient la commune de mettre cette salle à disposition pour des cours.

De nouvelles portes ouvertes auront lieu du 8 au 11.5.2023. Profitez de suivre un cours, que ce soit à Gy ou dans une autre commune. Le détail des cours se trouve sur le site de Communes-École :

<https://communes-ecole.ch/>

**M. Bastien Stauffer** a été interpellé par une habitante au sujet des crèches, dont les places sont limitées. La commune subventionne 6,5 places de crèche ?

À partir de septembre 2023, confirme **M. Antoine Cornut**.

Cette habitante, qui a très peu de chances de trouver une place pour ses jumeaux en crèche ou avec Koala, a mis en avant cette inégalité entre les familles, ajoute **M. Bastien Stauffer**. Elle suggérerait, pour les familles qui n'ont pas de soutien institutionnel pour ces raisons structurelles, une subvention sous une autre forme, par exemple une contribution pour l'engagement d'une nounou.

**Mme Danièle Yakoubian** rappelle que si la commune avait plus de moyens, elle aurait plus de places de crèche pour ses habitants.

Et la crèche ne peut pas accueillir plus d'enfants que ses capacités actuelles, qui répondent à des normes très strictes, souligne **M. Antoine Cornut**.

Face à ce constat, la commune pourrait-elle donner un petit coup de pouce aux autres familles ? demande encore **M. Bastien Stauffer**.

Ce problème est global, indique **Mme Michèle Tischhauser**.

Les familles inscrites en liste d'attente sont contactées dès qu'une place se libère, rappelle **M. Antoine Cornut**. Certains jours sont moins utilisés que d'autres, ce qui oblige la crèche à jongler avec les inscriptions.

À la demande de **M. Robin Vidonne**, **M. Antoine Cornut** précise que la crèche compte actuellement 42 places. Le total passera à 54 (pour quatre communes). Le budget de la crèche est presque équivalent au budget de la commune de Gy.

Les exigences légales sont telles que les coûts, aussi bien de construction que de gestion, grimpent. Cette année, la subvention pour une place de crèche s'élève à Fr. 27'700.-, ajoute **Mme Danièle Yakoubian**.

Et le coût de la place à Fr. 47'000.-, souligne **M. Antoine Cornut**.

**Mme Danièle Yakoubian** rappelle que les parents paient en fonction de leurs revenus.

Sur une question de **M. Robin Vidonne**, **M. Antoine Cornut** précise que les inscriptions se font en fonction de la liste d'attente, des besoins et du nombre de places pour chaque groupe d'âge, l'objectif étant de remplir la crèche au maximum. La directrice prend contact avec les familles et, cas échéant, essaie de trouver des solutions alternatives avec elles.

**M. Antoine Cornut** revient sur sa réponse concernant la propriété de la parcelle et du Temple de Gy qui appartiennent bien toutes deux à l'Église protestante à qui reviendront cas échéant les démarches pour l'abattage du sapin.

**M. Bastien Stauffer** revient sur la présentation du programme de plantation et de renouvellement du patrimoine arboré de la commune de Meinier (cf. communiqué de presse transmis par e-mail aux élus). Ce programme a été mis en place par Meinier en partenariat avec le GOBG, les agriculteurs, l'OCAN, le Fonds suisse pour le paysage. Le gros problème en termes de biodiversité, c'est qu'il reste peu de vieux arbres, de taille moyenne à grande qui, en dehors de leur beauté, hébergent une faune très diversifiée. Replanter des arbres permettra potentiellement de lutter contre cette rupture prévisible de la chaîne. 10% des chouettes chevêches d'Athéna de Suisse, une espèce qui est un indicateur de biodiversité, ont élu domicile à Meinier qui compte poursuivre ses plantations d'arbres.

**M. Bastien Stauffer** tient quelques flyers à la disposition des élus intéressés par ce sujet.

**M. André Ferrez** demande si les lignes jaunes du passage piéton seront repeintes, sur la route de Gy.

**Mme Danièle Yakoubian** répond que la décision n'a pas encore été prise.

**M. André Ferrez** remercie Mme Carole Chollet pour l'évacuation du nid de guêpes qui s'était installé à côté du local des pompiers.

Le capitaine des pompiers a été avisé et s'en est occupé, confirme **Mme Carole Chollet**.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h19.

**M. Jérôme Lardenois-Robert**  
Président



**Mme Michèle Tischhauser**  
Vice-présidente



**Myriam Rivollet**  
Secrétaire

